

CULTURE

NATURE & MER



PARTEZ DE VOTRE VILLE

Les ramassages se feront en plusieurs circuits avant regroupement.

Armentières, Béthune, Bruay La Buisnière, Croix, Cysaing, Faches-Thumesnil, Fournes-en-Weppes, La Bassée, La Chapelle-d'Armentières, La Madeleine, Lannoy, Lens, Liévin, Lille centre, Lomme, Loos, Marcq-en-Baroeul, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Roubaix, Saint-André-lez-Lille, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, Wattrelos, Wingles

Notcar

Infos & réservation sur notre site

www.notcar.fr

ou au

03 20 37 93 93

CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Avec plus de 1500 pièces déployées au coeur de 130 hectares de parc et jardins, Fontainebleau est le seul chateau royal et impérial habité continuellement pendant sept siècles. Visiter Fontainebleau, c'est bénéficier d'une présentation exceptionnelle de l'histoire, l'histoire de l'art et l'architecture françaises.

Le chateau de Fontainebleau peut s'enorgueillir d'avoir connu huit siècles de présence souveraine continue. Capétiens, Valois, Bourbons, Bonaparte ou Orléans, chacun des membres des dynasties ayant régné sur la France se sont succédés dans ses murs. Rois et reines, empereurs et impératrices se sont attachés à embellir le chateau construit autour du donjon originel.

PROGRAMME

Regroupement des voyageurs à Villeneuve d'Ascq à **07h00** après ramassages

11h00-12h30 Visite avec audio guide du chateau de Fontainebleau
Déjeuner libre et temps libre pour découvrir les jardins

14h30 Transfert en autocar à Réau

15h15-16h45 Visite guidée d'une fabrique de macarons suivie d'une dégustation accompagnée d'un thé ou d'un café

17h15 Reprise et départ vers notre région

DATES DE DÉPART ET TARIFS

État au 26/04/24

INCLUS

- le transport en autocar de grand tourisme
- la visite guidée du chateau de Fontainebleau
- l'accès en visite libre aux jardins du chateau
- la visite guidée d'une fabrique de macarons suivie d'une dégustation (avec 1 café ou thé)
- l'assurance assistance rapatriement
- l'accompagnement pendant le voyage

NON INCLUS

- la garantie annulation (+3€/pers)
- les repas
- les dépenses personnelles